

réunir ses preuves et que, dans la plupart des cas, il n'aurait plus à craindre les poursuites, les accusés étant morts.

M. Ruggles Church, devenu trésorier, voulut assurer le parachèvement des chemins de fer du Nord et de Colonisation. Pour cet objet les Chambres l'autorisèrent à faire un second emprunt de \$4,000,000. On comprend quel appât fut pour les spéculateurs la perspective de ces grandes dépenses d'argent. Des députés et des ministres avaient des intérêts dans ces chemins de fer. (P. 50)

On y entraînait (chez Sénécal) les députés que les discours n'avaient pas réussi à convaincre, et, quand ils sortaient de là, leur opinion était bien formée. (P. 112)

L'auteur ne ménage pas même la magistrature, et malheureusement, ce qu'il dit d'autrefois inspirera peut-être des rapprochements coupables aux journalistes politiques qui depuis quelque temps ont eu affaire aux tribunaux de la province de Québec.

Les juges qui tenaient leur nomination du parti au pouvoir mettaient une coupable complaisance à absoudre ceux qui s'en constituaient les apôtres. La presse conservatrice répandue dans tout le pays défendait tous ces abus. (P. 13)

Les personnages que l'auteur met en scène ne prédisaient pas davantage, ni ne respectaient davantage la réputation des hommes publics.

M. François Langelier, aujourd'hui sir François Langelier, président de la Cour supérieure à Québec, l'éminent magistrat qui ces jours derniers, dans un jugement, dénonçait avec indignation l'âpreté de nos discussions politiques, disait en 1884 dans un discours, assez éloquent d'ailleurs, rapporté par son frère à la page 204 des "Souvenirs":

"Votez pour qui vous voudrez, je ne veux pas vous en faire de reproche à l'avance. Les soucis de